

FICHE DE POSTE

Ingénieur génie électrique courant faible DT 099

Référence du poste : 361

Famille métier : Etudes et expertise

Métier : Expert, chargé d'études Emploi : Chargé d'études travaux

Classification de l'emploi : A

AFFECTATION

Direction : Direction Technique
Service : DT-SIEM-Secteur Electricité

Lieu: MAISONS-LAFFITTE - 78

DESCRIPTION DU POSTE

Rejoignez la plus grosse usine de traitement des eaux usées en Europe et la 3ème au monde : Le SIAAP ! Fort de ses 1800 agents Le SIAAP, Service Public de l'Assainissement Francilien exploite directement le premier outil industriel de France pour l'assainissement. Pour concilier la qualité, la sureté et l'environnement, notre service public utilise des technologies performantes, équipe ses installations de procédés (systèmes) novateurs, investit dans le renouvellement de ses équipements pour mieux traiter l'eau de 9 millions d'usagers franciliens dans un respect accru de l'environnement.

Au sein du SIAAP, la Direction Technique a en charge la conduite d'opérations et la maîtrise d'œuvre de projet à enjeu pour maintenir et développer le patrimoine industriel d'assainissement. Elle intègre des équipes d'études et de gestion du patrimoine pour assurer la maîtrise de ses opérations et la performance de son outil industriel.

L'ingénieur en génie électrique « Courant Faible » de la Direction Technique bénéficie d'une double compétence, il peut intervenir en qualité d'expert technique dans le cadre d'une opération en mode projet ou bien être en charge et piloter des études techniques de conception pour la réalisation d'opérations d'évolution des installations électriques du SIAAP. Le périmètre technique du profil intègre les compétences suivantes :

- Systèmes de communication : Réseaux informatiques, téléphonie, interphonie.
- Système de sauvegarde : serveur.
- Sécurité : Alarme, vidéosurveillance, contrôle d'accès, incendie.
- Systèmes de gestion de bâtiment : GTB/C, automatisation, gestion de l'éclairage.
- Équipements audio/vidéo : Sonorisation, projection.

A ce titre l'ingénieur en génie électrique « courant faible » exerce les missions suivantes :

- La contribution au cadrage (lorsqu'il est réalisé par une autre entité) ou le cadrage du besoin dès la phase d'APS et le diagnostic des installations à faire évoluer, avant de concevoir, de dimensionner et de définir le fonctionnement des futures installations électriques courant faible.

- Pour mener à bien les études, il a en charge la rédaction des pièces de conception dans son domaine d'expertise, le dimensionnement des installations, le choix du matériel et leur intégration dans le site ; tout en intégrant les contraintes de continuité de service et en travaillant avec les équipes du SIAAP : les conducteurs/pilotes d'opération, les exploitants, les superviseurs de travaux, les projeteurs, les experts en électricité courant fort, en procédés, en sûreté de fonctionnement et en ergonomie et les spécialistes en équipements électromécaniques.
- Il assure également le contrôle, de la représentation graphique des matériels de courant faible, sur plan ou maquette BIM en intégrant les règles de sécurité, de maintenance et d'ergonomie.
- Dans le cadre de la préparation des Appels d'Offres, il élabore le Cahier des Charges de type CCTP ou le Programme Fonctionnel, en intégrant le descriptif technique, la planification, le phasage ainsi que le détail de l'estimation financière de l'installation concue.
- Il peut être également sollicité pour répondre aux questions lors des appels d'offres, pour participer au dépouillement et à l'évaluation des offres, ainsi qu'à la mise au point du marché.
- Lors des études d'exécution, il émet des observations sur les études produites par les entreprises afin de permettre leur visa par la maîtrise d'œuvre. Il participe également, si besoin avéré, à des réunions de clarifications techniques en phase travaux, valide les DOE et collabore à la réception des installations.

L'ingénieur en génie électrique « courant faible » travaille en mode projet dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires. Il peut être lui-même chef de projet selon le programme d'investissement du SIAAP et assurer le management fonctionnel d'une équipe d'ingénieur ou de technicien ou à gérer de prestataires externes.

De plus, il est sollicité pour élaborer des standards SIAAP sur des spécifications techniques pour les marchés du SIAAP et participe au plan d'amélioration continue en réalisant des REX, en structurant et en partageant l'information.

L'ingénieur en génie électrique « courant faible » doit intégrer les règles d'hygiène et de sécurité dans la conception des installations et les appliquer lors des déplacements sur site.

Des déplacements sur site sont à prévoir pour travailler avec les équipes d'exploitation et suivre les projets.

Avantages:

Rémunération attractive, Formation professionnelle assurée, Restaurant d'entreprise ou ticket restaurant, Comité d'actions sociales, Participation à la mutuelle prévoyance, Congés + RTT.

PROFILS RECHERCHES

Compétences attendues (part 1) : Profil doté d'un fort intérêt dans les différents domaines de l'électricité industrielle. Très bonne connaissance des techniques et méthodes, ainsi que des règles et normes en conception d'installations électriques en courant faible. Une expérience dans le traitement des eaux usées sera appréciée.

Savoirs

- Connaissance des systèmes de courant faible et des technologies associées,
- Aptitude à la gestion et management d'une équipe projet,
- Connaissance des méthodes et des procédures du Code de la Commande Publique,
- Fortes connaissances des normes NFC15-100, 13-100, 13-200, etc.
- Connaissance des outils informatiques et notamment des logiciels professionnels relatifs au génie électrique.
- Pack Office, et éventuellement d'autres logiciels : MS Project, REVIT, AVEVA, AutoCAD, ...

Savoir-faire

- Capacité et rigueur rédactionnelles,
- Travailler en équipe avec d'autres corps de métier,
- Bonnes capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse,
- Capacité à présenter des dossiers d'étude pour prise de décisions,
- Anticipation des situations à risque (sécurité/sureté, retard des travaux, dépassement du budget...)

Savoir-Être

- Rigoureux/Organisé,
- Approche collaborative,
- Autonomie et comportement proactif dans la conduite de sa mission,
- Faire preuve d'initiative en rendant compte de manière efficiente,

Formation initiale : Bac+5 (école d'ingénieur ou équivalent) dans le domaine de l'électricité industrielle ou équivalent.

Expérience professionnelle : Ingénieur confirmé possédant des connaissances dans le domaine de la conception et la description d'installation électrique courant faible.

CANDIDATURE

Date de fin de dépôt des candidatures externes : Jusqu'à recrutement

Poste à pourvoir le : Poste vacant

Contact externe : Merci d'adresser votre candidature à

Drh.recrutement@siaap.fr

Type d'emploi : Permanent

Tous les postes du SIAAP sont ouverts aux personnes en situation de handicap